

S'WASCHPEL BLATT'L

Le bulletin municipal d'Oberbronn

Mai 2019 N° 5

Élections
européennes
26 MAI 2019

cettefoisjevote.eu



Les bureaux de vote seront ouverts le 26 mai de 8h à 18h. Vous avez aussi la possibilité de voter par procuration, pour ce faire il faudra vous présenter en personne à la gendarmerie.

Le jour du vote, veuillez-vous présenter avec votre pièce d'identité (obligatoire) ainsi que votre nouvelle carte électorale (vous la recevrez sous peu, par voie postale)

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET COLLECTE SELECTIVES Attention report de collecte

	OBERBRONN	OBERBRONN-SUD
Bac ordures ménagères	Lundi 6 mai 2019	Lundi 6 mai 2019
	Lundi 13 mai	Lundi 13 mai
	Lundi 20 mai	Lundi 20 mai
	Lundi 27 mai	Lundi 27 mai
	Lundi 3 juin	Lundi 3 juin
Collecte sélective	vendredi 3 mai	vendredi 3 mai
	Jeudi 16 mai	Jeudi 16 mai
	vendredi 31 mai	vendredi 31 mai
	Vendredi 14 juin	Vendredi 14 juin

www.mairie-oberbronn.fr

LES PERMANENCES MAIRE & ADJOINTS

sont assurées les vendredis de 18h15 à 19h15 dans la salle des commissions (Entrée par la cour arrière)



STATIONNEMENT : RAPPEL DES REGLES

Le stationnement dans la rue principale peut poser problème et il est bon de rappeler les règles élémentaires de stationnement.

Ainsi nous vous rappelons ces quelques règles pour assurer la sécurité des piétons et plus particulièrement des enfants, des parents avec poussette qui souvent sont dans l'obligation de rouler sur la route lorsque le trottoir ou l'espace dédié aux piétons est occupé par des voitures.

Stationnement strictement interdit du panneau d'interdiction de stationner au panneau de fin d'interdiction.



Il est interdit de dépasser la limite du caniveau avec les roues afin de ne pas empiéter sur l'espace dédié aux piétons.



Stationnement autorisé, les roues du véhicule n'empiètent pas sur l'espace dédié aux piétons et délimité par le caniveau.

ARRETE DATANT DU 21 JANVIER 1992

Article 2 : Le stationnement est interdit en tout temps dans la traversée de l'agglomération d'Oberbronn :

côté impair : à partir de l'immeuble 5, Rue de Zinswiller jusqu'à hauteur de l'immeuble 1, Rue de Niederbronn

côté pair : après l'immeuble 1. Rue de Niederbronn jusqu'à hauteur de l'immeuble 6, Rue Principale

Article 3 : Le stationnement est interdit sur les trottoirs en tout temps dans la traversée de l'agglomération d'Oberbronn :

côté impair : à partir de l'immeuble 59, Rue Principale jusqu'à hauteur de l'immeuble 1, Rue de Niederbronn

côté pair : à partir de l'immeuble 6, Rue Principale jusqu'au panneau de l'agglomération à l'entrée sud.



Le **non-respect** de ces règles de stationnement entrainera la **verbalisation**, par la gendarmerie, des véhicules concernés.

PRINCIPALES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LORS DE SA SEANCE DU 4 AVRIL 2019

Après avoir approuvé le procès-verbal de la séance du 7 février dernier, et pris acte des décisions prises par le Maire en vertu des délégations qui lui ont été accordées, le Conseil municipal a pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de gestion 2018 dressés par le Receveur municipal qui sont en tous points conformes avec les comptes administratifs établis par le maire

- Approbation des comptes administratifs 2018 dégageant les résultats suivants :

	Budget Général	Budget Eau	Budget Assainissement
--	-------------------	------------	--------------------------

Fonctionnement Exploitation	Recettes	TOTAUX EXERCICE	1 409 968.07	301 073.86	120 491.24
	Dépenses	TOTAUX EXERCICE	1 066 945.01	201 025.93	141 929.80
	RESULTATS - EXERCICE		343 023.06	100 047.93	-21 438.56

Investissement	Recettes	TOTAUX EXERCICE	895 906.78	448 691.57	269 836.10
	Dépenses	TOTAUX EXERCICE	778 745.11	384 555.69	230 292.48
	RESULTATS - EXERCICE		117 161.67	64 135.88	39 543.62
	Restes à réaliser à reporter en 2019		-31 709.46	27 992.26	-80 744.80
	RESULTATS CUMULES		85 452.21	92 128.14	-41 201.18

- Affectation des résultats 2018 comme suit :

- Budget général : l'excédent de 343 023,06 € est reporté en section de fonctionnement
- Budget eau : l'excédent de 100 047,93 € est reporté en section d'exploitation
- Budget assainissement : le déficit de 21 438,56 € est reporté en section d'exploitation

- Maintien des taux des impôts locaux appliqués en 2018, soit :

- taxe d'habitation : 18,95 %
- taxe foncière sur propriétés bâties : 17,77 %
- taxe foncière sur propriétés non bâties : 94,47 %

- Crédits scolaires 2019 : Afin d'en faciliter la gestion, le conseil a décidé de globaliser les crédits scolaires en les fixant à 70,00 €/élève

- Maintien des tarifs 2019 au titre des redevances eau, soit :

- redevance eau de 0 à 100 m³ par semestre : 1,95 € m³ par semestre
- redevance eau de plus de 100 m³ par semestre : 1,93 € m³ par semestre
- taxe d'abonnement par semestre : 6,10 € par compteur

- Augmentation de la redevance assainissement porté à 1,30 € par m³ d'eau potable consommé, prélevé soit sur le réseau public, soit sur les installations de pompes individuelles

- Approbation des budgets primitifs 2019 :
 - Budget général :
 - Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 592 000,00 €
 - Dépenses et recettes d'investissement : 1 203 000,00 €
 - Budget eau :
 - Dépenses et recettes d'exploitation : 266 000,00 €
 - Dépenses et recettes d'investissement : 338 000,00 €
 - Budget assainissement :
 - Dépenses et recettes d'exploitation : 188 000,00 €
 - Dépenses et recettes d'investissement : 380 000,00 €
- Contrats de maîtrise d'œuvre : le conseil autorise le maire à faire appel à un maître d'œuvre en vue de la réalisation des projets suivants :
 - Aménagement de la rue de la Croix
 - Aménagement d'un terrain multisports
 - Contrats d'assistance technique à l'exploitation des installations de production d'eau potable et de la station d'épuration
- Renouvellement du contrat de protection foudre de l'église protestante
- Approbation du rapport de la commission d'évaluation des charges transférées dans le cadre du transfert de la compétence « Tourisme » à la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains
- Approbation du règlement du concours de fleurissement communal

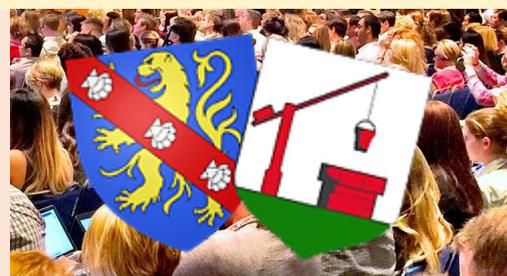


A PARTIR DU 6 MAI : NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi :	de 13h30 à 17h30
Mardi :	de 8h00 à 12h00
Mercredi :	de 13h30 à 17h30
Jeudi :	de 8h00 à 12h00
Vendredi :	de 13h30 à 16h30

REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION MUNICIPALE

**Le 17 mai à 19h00
au foyer socio-culturel derrière la mairie.**



MERCI

**A TOUS LES PARTICIPANTS A LA JOURNEE
DE NETTOYAGE DE PRINTEMPS ORGANISEE
LE 6 AVRIL DERNIER**



CONCOURS DE FLEURISSEMENT organisé par la commune

**Le règlement et la fiche d'inscription sont à
retirer à l'accueil de la mairie.**

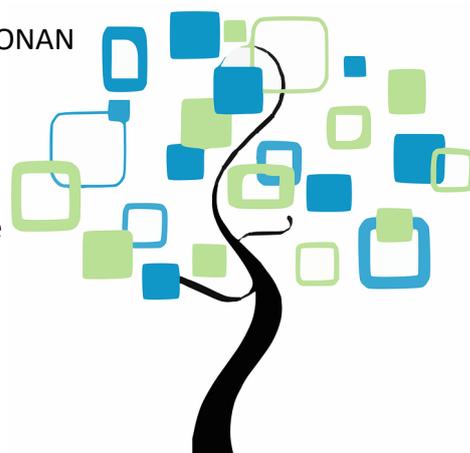
ETAT-CIVIL : AVRIL 2019

Naissance(s) :

- 27/03/19 Léon fils de M. BOLUFER Nicolas & de Mme SCARAVELLA Pauline
domiciliés 17, Rue des Comtes de Stralenheim
- 28/03/19 Ethan fils de M. Philippe SCHUMACHER & de Mme Aya KONAN
domiciliés 9, Rue de Born

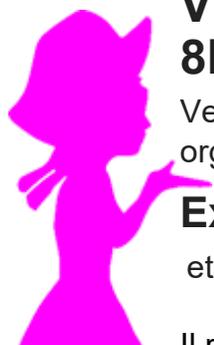
Décès :

- 28/03/19 Monsieur HERRMANN Henri, âgé de 90 ans
domicilié à l'EHPAD Notre Dame – 2, Rue Principale
- 31/03/19 Mme LIPS Charlotte, âgée de 90 ans
domiciliée 29, Rue Principale
- 15/04/19 Monsieur ROESSLER Xavier, âgé 72 ans
domicilié 2B, Rue de l'Union



LES GRANDS ANNIVERSAIRES DU MOIS (80 ET PLUS)

- | | | |
|----------|--------|--|
| 01/05/19 | 81 ans | Monsieur SCHMITT Henri
domicilié à l'EHPAD Notre Dame - 2, Rue Principale |
| 06/05/19 | 82 ans | Sœur LARIDAN Maryse
domiciliée 2, Rue Principale – Maison-Mère |
| 06/05/19 | 80 ans | Madame HAECKER Ariane
domiciliée 1, Rue des Comtes de Stralenheim |
| 13/05/19 | 90 ans | Monsieur MAHLER Pierre
domicilié 27, Rue de Niederbronn |
| 15/05/19 | 81 ans | Madame JAEGER Vve SCHOCH Arlette
domiciliée 2, Rue de Niederbronn |
| 26/05/19 | 95 ans | Madame HABERLAND Vve HERRMANN Alice
domiciliée à l'EHPAD Notre Dame - 2, Rue Principale |
| 28/05/19 | 89 ans | Madame GASSER Vve FISCHER Bernadette
domiciliée 26, Rue Principale |
| 28/05/19 | 81 ans | Madame SCHLEIFER Julienne
domiciliée à l'EHPAD Notre Dame - 2, Rue Principale |
| 31/05/19 | 82 ans | Monsieur KOEHL Richard
domicilié 23, Rue des Peupliers |



VIDE-GRENIERS A OBERBRONN LE 12 MAI 2019 8h - 16h AU TERRAIN DE FOOTBALL

Venez nombreux au premier vide-greniers organisé par én Oberbronn, Culture et Patrimoine !

Exposants mais aussi **paëlla, grillades,** et **château gonflable** vous y attendent !

Il reste des places d'exposition. Pour plus d'informations, contactez-nous par mail : en.oberbronn.culture.patrimoine@gmail.com

ou par téléphone au **06.88.58.68.17.**



PROCHAIN STAMMTISCH

Le prochain « Stammtisch » aura lieu le **17 mai 2019**

R.V. fixé à 19 heures à l'Auberge « Au Bœuf Noir »

28, rue Principale

Rencontre avec Monsieur Freddy GUTBUB sur le thème

« La guerre de 30 ans : Bassin Rhéan & Alsace du Nord »



« VILLAGE FLEURI »

L'équipe de bénévoles œuvrera à l'embellissement du cadre de vie de notre commune.

Les dates retenues sont les suivantes :

Les samedis 18 et 25 mai 2019 à 8h30

Les personnes souhaitant se joindre à l'équipe sont les bienvenues.

Elles pourront s'inscrire soit au bureau d'accueil de la mairie durant les heures d'ouverture, soit par téléphone au 03 88 09 04 04 ou par mail à l'adresse suivante mairieob.strassel@laregie.fr

avant le 11 mai 2019



DATES A RETENIR

Fête champêtre C.V.	le 1 ^{er} mai
Commémoration Armistice	le 8 mai à 10h30
Fête de Notre Dame du Wasenberg	le 8 mai
Traditionnel concert Entente musicale	le 11 mai
Ballade cyclo-gourmande	le 12 mai
Elections européennes	le 26 mai
Messe en plein air & soirées T.F. Paroisse Catholique	le 15 juin
Soirée TRIBE - Entente musicale	le 15 juin



Mais pourquoi cette haine envers les haies ?

Chaque année plusieurs haies disparaissent dans notre environnement si fragile.

Les haies sont un aménagement favorable à la biodiversité. Non seulement elles protègent les cultures, servent de garde manger pour les insectes et oiseaux mais elles les abritent ou les protègent. Un couple de mésanges avale par exemple par an 12.000 chenilles, et le renard qui s'y cache 10.000 campagnols.

Sans ces haies cette faune disparaîtra et on s'étonnera de ne plus entendre nos oiseaux chanter comme dans le passé, et voir de plus en plus de petits rongeurs grignoter les jeunes semis.

Si nous avons un petit lopin de terre, nous pouvons améliorer et aider la biodiversité en plantant des pruneliers, du sureau, des aubépines, du fusain, du sorbier, du lierre etc.. Ce sera toujours plus joli et utile que ces horribles tuyas...

Soyez plus respectueux envers l'environnement ...il vous le rendra.

Serge DERMIGNY

Si, comme Serge, vous avez un message à faire passer : n'hésitez pas à nous l'envoyer par mail à l'adresse : mairie.oberbronn@laregie.fr

**A RENDEZ-VOUS
AVEC VOUS**


Sur les territoires des SCOT's de
la BRN, d'Alsace du Nord et du
SCoTERS Nord

RÉNOV' HABITAT 67

UN PROGRAMME DE SOUTIEN TECHNIQUE ET FINANCIER DE VOS PROJETS
DE REHABILITATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU BAS-RHIN
DE L'ÉTAT ET DE L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT



→ Les permanences proches de chez vous

**Communauté de Communes de la
Plaine du Rhin**
03, rue Principale à Beinheim
**Permanences tous les lundis du mois de
09h30 à 11h00**

Mairie de Lauterbourg
21, rue de la Première Armée à Lauterbourg
**Permanences tous les lundis du mois de
17h00 à 18h00**

Mairie de Seltz
10, place de la Mairie à Seltz
**Permanences tous les 2e et 4e lundis du
mois de 13h30 à 15h00**

**Communauté de Communes du Pays
de Wissembourg**
04, quai du 24 Novembre à Wissembourg
**Permanences tous les 1er mardis du mois
de 13h30 à 15h00**

Unité Technique du CD67
Zone d'Activité Intercommunale Extension Sud
22, rue Alfred Kastler à Wissembourg
**Permanences tous les 3e mardis du mois
de 13h30 à 15h00**

**Communauté de Communes de
l'Outre Forêt**
1, place de la Mairie à Hatten
**Permanences tous les 4e mardis du mois
de 16h30 à 17h30**

**Maison du Conseil Départemental de
Haguenau**
03, rue des Sœurs à Haguenau
(en face de la Sous Préfecture)
**Permanences tous les 1er et 3e mercredis
du mois de 13h30 à 15h00**

Maison des Services de Bischwiller
48, rue Goerges Clémenceau à Bischwiller
**Permanences tous les 1er et 3e jeudis du
mois de 17h00 à 18h00**

**Communauté de Communes du Pays
de Niederbronn-Les -Bains**
05, place Bureau Central - à Niederbronn-les-
Bains (bâtiment de la CPAM et du Trésor
Public)
**Permanences tous les 2e et 4e jeudis du
mois de 17h00 à 18h00**

ATTENTION : permanences sur 10 mois de l'année.
Pas de permanence lors des congés :
 de printemps : du 09 au 15 mai 2019 inclus
 d'été : du 29 juillet au 30 août 2019 inclus,
 et d'hivers : du 21 décembre 2019 au 05 janvier
2020 inclus.

**Permanences téléphoniques
les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 au 03 88 68 37 00**

Urba Concept - 2 rue de l'Ancienne Ecole - 67170 BERNOLSHEIM
Mél : urba-concept@wanadoo.fr - Tél. 03 88 68 37 00



ALSACE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Bas-Rhin

REUNION COREST STRASBOURG NORD

Le 20 mai à Bischwiller à 18h00

au centre culturel Claude Vigée - 31 rue de Vire

La Région Grand Est a créé 15 Comités Régionaux des Services de Transports (COREST) pour assurer une relation régulière et constructive avec tous les acteurs liés aux transports régionaux.

Un COREST est une instance de concertation, un lieu d'information et d'échanges, sur la vie du réseau régional. Ouvert aux débats sur l'ensemble des besoins et modes de transport présents sur les territoires, et aux questions liées à l'intermodalité, les COREST permettent plus particulièrement d'assurer un suivi partagé d'un bassin de lignes TER ferroviaires et routières.

Ces Comités ont notamment pour objectif de permettre une rencontre et un échange entre la Région, la SNCF, les usagers et les partenaires locaux.

Ainsi ces réunions visent à recenser les besoins, et de travailler les adaptations de l'offre et des services, dans un souci d'amélioration du réseau proposé par la Région Grand Est.

Ces réunions publiques sont ouvertes à tous, usagers du TER, habitants et acteurs locaux concernés par les questions de mobilité.

Ce COREST concerne les lignes TER suivantes :

- Strasbourg-Haguenau-Niederbronn-les-Bains-Bitche
- Strasbourg-Haguenau-Wissembourg-Neustadt
- Strasbourg-Lauterbourg-Wörth
- Strasbourg-Kehl-Offenburg

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

www.mairie-oberbronn.fr



À L'ÉCOLE J'Y VAIS À VÉLO!

DU 3 AU 16 JUIN 2019
DEFI-JYVAIS.FR



Tour de chauffe pour les 10 ans du défi « J'y vais ! ».

C'est le moment de le planifier dans vos agendas : du 3 au 16 juin, À l'école, j'y vais à vélo !

Le défi consiste à encourager les élèves, les enseignants ainsi que le personnel administratif à venir à l'école à vélo pendant 2 semaines et de comptabiliser les km parcourus. Il permet ainsi de sensibiliser tous les membres de l'école aux avantages de ce mode de déplacement bénéfique pour la santé et de faire adopter, à plus long terme, de nouvelles habitudes de mobilité économique et durable. C'est l'occasion également d'y associer une sensibilisation à la sécurité routière.

Le défi c'est :

- Un évènement clé en main et gratuit, pour tous les établissements scolaires de l'enseignement primaire et secondaire en Alsace et une partie des Vosges
- Un évènement solidaire qui permet chaque année à une association locale de bénéficier d'une aide pour un projet en lien avec la mobilité

Un évènement pédagogique, écologique et amusant !

Nouveau record à battre :

230 000 km à vélo parcourus par plus de **5000 participants** en 2018 (défi vélo entreprises et scolaires).

46 tonnes de gaz à effet de serre évités par rapport à des déplacements voiture.

5000 € de dotation à l'association Cyclo Club de Kingersheim pour la section handicap qui organise des sorties tandem pour ses membres malvoyants.

Faisons encore mieux en 2019 !

Les inscriptions 2019 sont ouvertes sur <https://defi-jyvais.fr/inscription/>

Cordialement,

Virginie Formosa, chargée de mission climat air énergie

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) de l'Alsace du Nord

84 route de Strasbourg, BP 70273 67504 HAGUENAU Cedex

Port. 06 28 35 37 34 - Tél. 03 88 07 32 40 - virginie.formosa@alsacedunord.fr



Nous vous rappelons que pour voir vos informations publiées dans le bulletin municipal il vous faudra nous les faire parvenir par voie numérique avant le 15 du mois précédent à l'adresse : mairie.oberbronn@laregie.fr